



# APPERIODIQUE

N° 114

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL DE L'APPER-HAINAUT

Association de Parents pour la Protection des Enfants sur les Routes A.S.B.L.

Président d'honneur :

**Serge Duhayon**

Editeur responsable :

**Claude Grolet** (Président)

Rue Wibaut-Bouchart, 24 B  
7620 Bléharies – Tél. : 069 34 67 24

Courriel : [infos@apper-ht.be](mailto:infos@apper-ht.be)

Site : [www.apper-ht.be](http://www.apper-ht.be)



Le printemps est de retour ...  
L'APPER - HAINAUT aussi ...





## Le printemps est de retour ... L'APPER - HAINAUT aussi ...

Nous voici au printemps, les jours rallongent, le soleil brille, les arbres refleurissent ... après une longue période hivernale les activités extérieures vont pouvoir reprendre ...

Après cette trêve dans les activités scolaires, qui a été mise à profit pour entretenir le matériel et trouver de nouvelles animations, l'APPER a aussi repris le chemin des écoles de la province du Hainaut.

C'est donc Roxane qui, accompagnée de toute son équipe de délégués, particulièrement motivés, va de nouveau à la rencontre des élèves pour, à travers les animations ludiques du "code vivant", les sensibiliser au code de la route et aux bons comportements à adopter sur la route pour un maximum de sécurité. Nous espérons aussi que de nouveaux délégués viendront rejoindre cette petite équipe.

Le printemps c'est aussi l'occasion pour la plupart des enfants de parcourir seuls, qui à pied, qui en vélo, le chemin vers l'école. On ne peut que recommander à ceux-ci d'être particulièrement attentifs pour éviter les pièges de la circulation. Les piétons veilleront à bien marcher sur les trottoirs et à traverser prudemment sur les passages protégés en ayant toujours à l'esprit que traverser une route, même sur ces passages, reste dangereux. Les cyclistes, quant à eux, feront en sorte d'être bien visibles en portant un gilet fluo (même pendant la journée) et resteront bien à droite de la chaussée en évitant de rouler en zigzaguant.

Quoi qu'il en soit et quelque soit le moyen adopté pour se rendre à l'école on ne peut que recommander à tous les usagers de la route d'être prudents et de partager cette route d'une manière responsable.

Le printemps c'est aussi le temps du renouveau et vous n'aurez pas été sans remarquer que votre "Apperiodique" a fait aussi peau neuve, puisque dorénavant il sera en couleurs.

Nous espérons ainsi que vous aurez encore plus de plaisir à le lire et à le partager avec vos amis et connaissances.

Le Président

## Sommaire



Editorial .....	2
Un nouveau jeu-test .....	3
Sécurité des enfants en voiture .....	4 - 5
La réforme du permis de conduire .....	6 - 7
Je suis en panne .....	8
Conférence "APPER-Ecoute" .....	9
Jeu-test N° 114 Le mot mystère .....	10
Lauréats de nos jeux-tests .....	11
Résultats du jeu-test N° 113 .....	11
Quelques heures de libre ? .....	11
APPERIODIQUE Infos générales .....	11



La **solidarité**, c'est bon pour la santé.

TOUTES FOURNITURES DE CHAUFFAGE CENTRAL  
SANITAIRE - ADOUCISSEURS D'EAU  
**DÉPANNAGE - ENTRETIEN**  
**HAINAUT**  
**CHAUFFAGE**  
Z.I. Tournai Ouest 1  
25, rue de la Terre à Briques • 7522 TOURNAI (Marquain)  
**Tél. (069) 35 13 93**  
Devis gratuit et sans engagement sur simple demande



## Un nouveau jeu-test ... Le jeu des familles



L'hiver étant une période calme pour le code vivant dans les écoles, l'APPER profite de cette période pour entretenir son matériel et mettre en place de nouveaux jeux-tests.

Inspirée par les commentaires et les travaux des institutrices du 1<sup>er</sup> degré, l'idée est venue à notre secrétaire Roxane de créer un jeu simple et éducatif pour les plus jeunes.

Il s'agit d'un jeu de cartes, comme il en existe de nombreux sur différents thèmes, mais celui-ci est axé sur le code de la route.

Ce jeu de cartes contient 5 familles de signaux: dangers, obligations, priorités, indications et interdictions.

Les enfants doivent donc retrouver la famille de la carte tirée dans le paquet (en s'aidant de la forme et de la couleur) et ensuite on peut les aider à donner la signification du panneau de signalisation figurant sur la carte tirée.

Une autre façon ludique de découvrir le code de la route !



**La Table d'Éric**  
RESTAURANT - ST MAUR (TOURNAI)  
Tél.: +32(0)69 22 41 70 • Fax: +32(0)69 84 22 58  
Ouvert le lundi midi - jeudi midi - vendredi midi & soir  
samedi soir - dimanche midi



**DAPSENS-SOYER**  
Bureaux et magasins:  
Avenue de Maire, 9 - 7500 Tournai  
Tél.: 069/88.84.88 - Fax: 069/21.59.03  
[www.dapsens-soyer.be](http://www.dapsens-soyer.be)



## Sécurité des enfants en voiture



**Seul 1 enfant sur 4 est correctement attaché en voiture.**

**13% d'entre eux ne sont même pas du tout attachés !**

Seul 23% des enfants de moins d'1.35 m sont correctement attachés en voiture. Pire encore, 13% des enfants ne le sont pas du tout. Voilà notamment ce qui ressort d'une nouvelle étude de grande envergure menée par l'institut VIAS. Et pourtant, les dispositifs de retenue réduisent le risque de blessures mortelles de 70% pour les bébés de moins de 1 an et de 55% pour les enfants de 1 à 4 ans.

### Moins d'1 enfant sur 4 correctement attaché

Moins d'1 enfant sur 4 (23%) est correctement attaché et transporté dans un siège adapté à son poids et sa taille. Le pourcentage d'enfants correctement attachés est légèrement supérieur à Bruxelles (26%) par rapport à la Wallonie (24%) et surtout la Flandre (21%).

La moitié des enfants (50%) sont installés dans un siège conforme mais ne sont pas correctement attachés. 1 enfant sur 7 (14%) voyage dans un siège non adapté à sa taille ou son poids, la moitié d'entre eux ne sont, qui plus est, pas correctement attachés.

Plus consternant encore : 13% des enfants ne sont carrément pas attachés. Ce pourcentage inclut tant les enfants qui ne voyagent pas dans un dispositif de retenue que les enfants installés dans un dispositif de retenue, mais qui ne sont pas attachés.

### 5 facteurs qui influencent l'utilisation correcte des sièges-autos

#### Petits trajets = danger

Sur des parcours réguliers et courts, inférieurs à 10 km, le pourcentage d'enfants attachés correctement dans le dispositif approprié est plus faible que pour les trajets plus longs.

#### Les sièges face à la route et les rehausseurs problématiques

Les dispositifs de retenue dont une utilisation non conforme a été le plus souvent détectée sont les sièges face à la route et le rehausseur avec dossier. La gravité des conséquences d'une collision dans laquelle l'enfant est impliqué est la plus élevée quand seule la ceinture est utilisée pour attacher l'enfant.

#### Danger à l'arrière au milieu

On relève un plus grand pourcentage d'utilisation inappropriée des sièges-autos sur le siège arrière



central. Ceci est dû au fait qu'il n'y a pas toujours suffisamment de place pour un dispositif de retenue pour enfants.

#### Les grands-parents bons élèves

Le pourcentage d'utilisation non conforme est beaucoup plus élevé quand l'enfant est transporté par une autre personne que par les grands-parents. De plus, on n'a observé aucun enfant transporté par les grands-parents, qui n'était pas attaché dans le siège ou dont celui-ci n'était pas fixé.

#### Le conducteur montre l'exemple

Comme dans d'autres domaines de la sécurité routière, les enfants sont fortement influencés par l'exemple venu des "plus grands". Ainsi, une proportion plus élevée d'enfants ne sont pas correctement attachés lorsque le conducteur ne boucle pas lui-même sa ceinture de sécurité



Quai A. Sakharov, 2 - 7500 Tournai  
Tél. 04.344.86.11  
[www.omnimut.be](http://www.omnimut.be)

ECOUTE - ENTRAIDE - EFFICACITE



**La Force du Conseil**

[www.dekegeleer.be](http://www.dekegeleer.be)



## Ne pas bien attacher son enfant : quelles conséquences ?

Pour quelques cas de mauvaise utilisation (ceinture tournée par exemple), l'impact sur la sécurité est évidemment moins conséquent que lorsque la ceinture suit un trajet complètement erroné. Chez plus d'un tiers des enfants, un mauvais usage nuit tellement à l'efficacité du dispositif de retenue pour enfants que l'enfant encourt des lésions graves voire mortelles en cas d'accident.

Lorsque l'enfant n'est pas du tout attaché, les conséquences sont souvent très lourdes. En cas de collision à une vitesse de 50 km/h, l'impact correspond à 35 fois le poids de la personne. Un enfant de 25 kg se transforme en une masse de quasi une tonne. Une collision à une vitesse de 50 km/h est comparable à une chute de 10 m environ, soit près de 3 étages ! Bref : ne pas attacher son enfant en voiture revient à le laisser jouer sur un balcon sans garde-fou.

### Que dit la loi ?

**"Les enfants de moins de 18 ans et de moins d'1,35 m doivent être transportés dans un dispositif de retenue pour enfants qui leur est adapté".** Depuis janvier 2013, toute personne qui enfreint cet article commet une infraction du 3<sup>e</sup> degré, passible d'une perception immédiate de 174€.

### 10 conseils pour ne plus commettre d'erreur en attachant son enfant

1. Informez-vous à temps du type de siège adapté à votre enfant. Les sièges-autos sont homologués soit suivant le poids soit suivant la taille.
2. Avant l'installation, lisez attentivement la notice d'utilisation.
3. Veillez toujours à ce que le siège soit orienté dans la bonne direction. Pour les sièges-bébés, ça veut dire dos à la route.
4. Assurez-vous que la ceinture suive le bon "trajet".
5. La ceinture ne peut pas non plus être tournée, elle perd ainsi de sa résistance.
6. Si vous avez la possibilité de choisir un système ISOFIX, n'hésitez pas. Les sièges qui en sont équipés sont plus faciles à installer.
7. Veillez à ce qu'il n'y ait pas trop de jeu au niveau des sangles, un gros centimètre maximum. La ceinture doit également être bien tendue partout.
8. Faites en sorte que les sangles ou la ceinture passent bien au-dessus de l'épaule, et donc pas derrière le dos ou sous l'aisselle.
9. N'attachez pas votre enfant uniquement pour de longs trajets. Un accident peut aussi survenir lors de courts trajets.
10. Si votre enfant s'attache-lui même, vérifiez s'il l'a fait correctement.

Source : Institut VIAS - Communiqué de presse du 20.02.2018

L'article complet peut être consulté sur le site internet de VIAS : [www.vias.be](http://www.vias.be)



**BIZZDEV**  
Spécialiste en technologies mobiles

Chausée d'Antoine, 55  
7500 Tournai (Belgique)  
Tél.: 069 66 95 10 - Fax: 069 66 95 45  
[www.bizzdev.com](http://www.bizzdev.com) N° de société: 0467 143 684



**Si JAMAIS**  
restaurant & lounge

9, Grand Place 7500 TOURNAI  
Tél.: +32 (0) 69 766 729  
[www.sijamais.be](http://www.sijamais.be)



## La réforme du permis de conduire



Pour compléter l'article paru à la page 8 du numéro précédent voici quelques informations complémentaires concernant la réforme du permis de conduire.

Au nombre d'accidents constatés il apparaît que les jeunes conducteurs sont 2 à 3 fois plus impliqués. On peut donc en déduire que parmi les facteurs de risque on trouve l'âge et l'inexpérience de conduite.

Aussi la Wallonie, en améliorant la formation et les capacités d'analyse du danger, espère réduire le nombre de jeunes victimes d'accidents de la route.

### Au niveau de la formation théorique



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, du changement est intervenu au niveau de l'examen théorique.

Le principe de la faute grave est réapparu : le candidat qui commet 2 fautes graves (1 faute grave = 5 points) sera éliminé puisqu'il faut au minimum 41 points sur 50 pour réussir l'examen théorique. En résumé on ne peut commettre qu'une faute grave et 4 fautes ordinaires ou 9 fautes ordinaires.

Une nouveauté, l'examen théorique comprendra aussi des questions sur les effets de la fatigue et de l'alcool au volant, le comportement en cas d'accident et l'appel des premiers secours.

Le candidat aura le choix du centre d'examen en Wallonie mais devra passer l'examen soit en français, néerlandais, allemand ou anglais, il ne pourra plus bénéficier d'un interprète.

Le nombre d'examens est illimité mais, après deux échecs, le candidat devra suivre 12 heures de cours théoriques en auto-école.

En cas de réussite, le centre d'examen délivre une attestation de réussite valable 36 mois et une demande de permis provisoire.

### Nouveau... Test de perception des risques

Un test de perception des risques deviendra obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018. Le candidat devra le passer entre l'examen théorique et l'examen pratique. Il s'agit d'un test sur ordinateur à réaliser au centre d'examen.

Les questions porteront sur des scènes courantes de la circulation dans lesquelles le candidat devra détecter les dangers éventuels concernant les autres usagers de la route qui circulent soit devant, derrière ou à côté de lui, ou même un piéton qui traverse subitement ...

Après 2 échecs lors de ce test, il faudra suivre 3 heures de cours en auto-école avant de pouvoir de nouveau se représenter. Ce test doit être réussi avant de pouvoir passer le test d'aptitude.

### Nouveau... Le certificat d'aptitude

Après 3 mois de stage en filière libre ou 20 H d'auto-école, le candidat, âgé d'au moins 18 ans, qui souhaite ensuite pouvoir rouler seul devra obligatoirement passer un examen d'aptitude. Celui-ci organisé par le centre d'examen consiste en un examen dans la circulation pour vérifier si le candidat a bien la maîtrise de son véhicule. Ensuite et seulement après réussite de ce test, l'examineur délivrera un certificat d'aptitude permettant au candidat de rouler sans guide.

### Au niveau de la formation pratique



Le candidat aura toujours le choix entre la filière libre et l'auto-école, mais à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018, les changements suivants seront d'application :



## Pour la filière libre

Le guide et le candidat devront suivre une formation appelée "rendez-vous pédagogique" de 3 heures en auto-école. A l'issue de cette formation l'auto-école délivrera un "certificat d'enseignement" valable 36 mois.

Le candidat devra également réussir le test de perception de risques avant la délivrance du permis provisoire.

Pas de changement concernant le guide à l'apprentissage. Le guide devra être inscrit en Belgique et titulaire et porteur d'un document d'identité délivré en Belgique. Il devra être, depuis 8 ans au moins, titulaire et porteur d'un permis de conduire belge ou européen valable pour la conduite de véhicules de la catégorie B et il ne pourra avoir été déchu du droit de conduire dans les 3 dernières années. Un guide ne peut être guide que pour un candidat à la fois (sauf à l'égard de ses enfants, de ses petits-enfants, de ses sœurs et frères, de ses pupilles ou de ceux de son partenaire légal). Un ou deux guides peuvent être mentionnés sur le permis provisoire.

Il faudra aussi renseigner dans un carnet le nombre de kilomètres parcourus (au moins 1500 km) et les circonstances de conduite (conditions hivernales, heures de pointe, densité du trafic ...).

Rappel : après 3 mois de stage, le candidat pourra passer un examen d'aptitude s'il souhaite ensuite rouler seul.

Après 3 mois de stage, le candidat pourra aussi présenter l'examen final pour l'accès au permis.

## Pour la filière auto-école

Le candidat devra réussir le test de perception de risque avant la délivrance du permis provisoire.

Après 20 heures de cours pratiques, le candidat devra réussir le test d'aptitude au centre d'examen s'il souhaite ensuite rouler seul.

Après 3 mois de stage, le candidat pourra présenter l'examen final pour l'accès au permis.

## Pour la filière accès direct

Cette nouvelle filière sera disponible à partir du 1er juillet 2018. Elle permet de présenter son examen pratique sans stage de conduite préalable ou, autrement dit, sans permis de conduire provisoire. Les conditions pour présenter l'examen sont toutefois plus restrictives : avoir 25 ans; avoir suivi 30 heures

de cours pratique dans une auto-école; avoir une attestation de réussite de l'examen théorique valable (maximum de 36 mois); avoir réussi le test de perception des risques.

### Combien cela coûte ?

Examen pratique : 36 € par tentative.


Test de perception des risques : 15 € (la réussite de ce test est obligatoire dès le 1er juillet 2018 pour pouvoir présenter l'examen pratique. Ce test sera organisé dès mars 2018 dans les centres d'examen).

Certificat d'aptitude : 60 € (la réussite du certificat d'aptitude est obligatoire dans la filière auto-école, avant de pouvoir conduire seul pendant le stage de conduite)

Cours en auto-école : variable

*Toutes ces mesures ne vont pas simplifier l'accès au permis de conduire mais espérons que la volonté de renforcer l'encadrement et l'apprentissage des jeunes conducteurs, permettront de réduire le nombre de victimes d'accidents de la route.*

R.C.



notélé

notélé

**notélé**

la télé de  
tous les jours !

## Je suis en panne ...



Pas de chance ! Vous voilà en panne sur le bord de la route...  
Avant de résoudre le problème ...

**Pensez à votre sécurité, à celle de vos passagers et des autres usagers**

Voici quelques conseils pour gérer au mieux cette situation.



### 1. Sécurisez votre véhicule

Vous êtes victime d'une panne sur la route, gardez votre voiture sur le bas-côté le plus loin possible du trafic. Sur l'autoroute rangez votre véhicule sur la bande d'arrêt d'urgence le plus près possible des barrières de sécurité où vos passagers pourront s'abriter. Allumer les quatre feux clignotants (feux de détresse) est un plus, mais ce n'est pas obligatoire et cela ne remplace pas le triangle de danger.

### 2. Enfilez votre gilet de sécurité

N'oubliez pas de porter votre veste de sécurité pour quitter votre véhicule. Depuis le 1er février 2007, le port du gilet fluo est obligatoire pour le conducteur victime d'une panne sur une autoroute ou une voie rapide. Bizarrement, vous n'êtes pas tenu de le porter sur une petite route de campagne. Ce n'est pas une raison pour vous en priver. Ce gilet augmente énormément votre visibilité, donc votre sécurité, même en agglomération ou sur les petites routes.

### 3. Sécurisez les passagers

Faites-les sortir de la voiture et s'installer le plus loin possible des voies de circulation. Sur l'autoroute s'il y a un rail de protection il vaut mieux qu'ils se mettent derrière : ils seront ainsi à l'abri en cas de problème. Si vous ne devez pas intervenir sur le véhicule (par exemple pour changer un pneu), abritez-vous également. N'oubliez toutefois pas de vérifier que la zone où vous vous placez est une zone ne présentant aucun danger.

### 4. Installez votre triangle de sécurité

Installez le triangle de sécurité de votre voiture. N'oubliez pas que c'est une obligation légale. Les distances où le placer varient en fonction des circonstances :

- A 30 mètres de votre voiture sur les voies ordinaires.
- A 100 mètres de votre voiture sur les autoroutes.
- Dans tous les cas, il doit être visible à une distance d'environ 50 mètres.
- Dans les agglomérations et aux endroits où la distance de 30 mètres ne peut être respectée, il peut être placé à une distance moindre et même sur le véhicule si nécessaire.



### 5. Appelez les secours

Appelez à l'aide en contactant le 112 ou votre assistance dépannage avec votre GSM. En Wallonie et dans certains pays, vous pouvez aussi utiliser les bornes de secours oranges. Il y en a tous les 2 km. Vous aurez donc au maximum 1 km à parcourir pour en trouver une. Tous les 100 m, de petits panneaux vous indiquent la direction à suivre pour repérer la borne la plus proche.

Les bornes de secours vous mettent en communication avec une centrale qui avertit les services d'assistance routière et/ou de secours. Avec elles, les secours sauront vous localiser à coup sûr.

*Attention : en Flandre, les bornes de secours sont démantelées depuis janvier 2017.*





Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la prochaine conférence organisée par

**l'APPER-ECOUTE se tiendra**

**Le samedi 27 octobre 2018**

Pour cette conférence nous avons invité

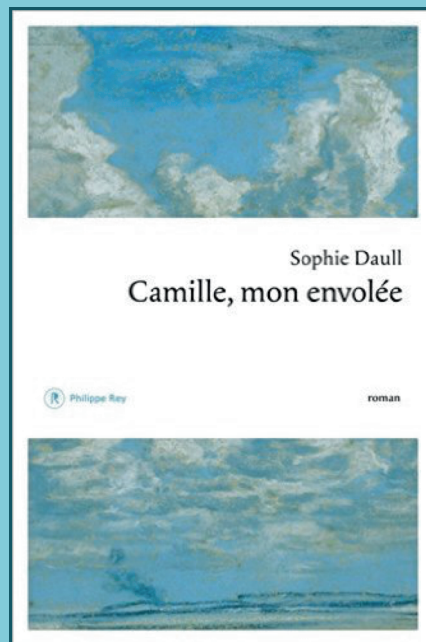
**Sophie DAULL**

Auteure du livre "Camille, mon envolée".



Un article, au sujet de ce livre, avait été écrit il y a un an par une maman de l'APPER-Ecoute.

D'autres informations dans nos prochains numéros.



Dans ce premier roman autobiographique, l'auteure adresse à sa fille Camille une lettre d'amour, de vie, dépourvue de larmes inutiles.

Camille avait 16 ans, l'âge de tous les possibles, de tous les projets. L'adolescente meurt l'avant-veille de Noël, après quatre jours de combat acharné contre un mal inconnu qui l'emporte dans la souffrance : un simple état grippal disait le médecin qui ne s'était pas déplacé.

Pour n'oublier aucun détail, pour tenir debout et continuer à avancer, Sophie Daull raconte à Camille ces quatre jours de descente aux enfers puis les jours suivants jusqu'aux obsèques.

Dans cette sorte de journal aux chapitres très courts, elle utilise le "tu", ce qui rend l'ado vivante à nos yeux. Sophie Daull est comédienne classique, elle aime les mots. Elle écrit avec simplicité, précision mais aussi avec humour et même ironie.

Ce témoignage touchant, débordant d'amour, cette maman le présente comme un "travail de fidélité" expression qu'elle préfère à "travail de deuil".

M.G.M.

**Collège Notre-Dame de la Tombe à Kain**

*Label européen des Villes*

*Ecole maternelle et primaire 069 / 88.08.67*

*Humanités générales et techn. transition 069 / 88.08.60*

**De la maternelle à l'Université,**  
une pédagogie du projet personnel,  
un accueil familial, une culture générale  
étendue, ouverte sur l'Europe et le monde.

**RESIDENCE**

**«LE VAL BRUNEHAUT»**

MAISON DE REPOS ET DE SOINS POUR PERSONNES AGEES  
VALIDES — SEMI-VALIDES — INVALIDES

- Animation - Excursions par autocar personnel
- Personnel qualifié
- Surveillance jour et nuit
- Service social
- Diverses activités d'occupation

DIRECTION  
M. et M<sup>me</sup>  
J. NAVEAU-VAN MOER

**Rue de Rongy, 10 - 7620 JOLLAIN**  
Tél. 069/34.46.55 - Fax 069/34.64.84

## Jeu-test N° 114 ... Le mot mystère



Entoure la bonne réponse, ensuite replace les lettres dans l'ordre dans la grille pour trouver le mot mystère.

1. Sur ma route il y a des marques au sol représentant une piste cyclable.  
**n** - Je suis obligé de l'emprunter  
**m** - Je peux continuer à rouler sur la chaussée.
2. Mon frein arrière ne fonctionne plus.  
**o** - Pas de problème, je peux freiner avec les pieds.  
**s** - Je ne peux plus rouler sur la chaussée avant que la réparation ne soit effectuée.
3. Quand puis-je utiliser ma sonnette ?  
**n** - Pour dire bonjour à un copain.  
**i** - Pour prévenir un piéton de mon arrivée.
4. A vélo, je dois allumer mes feux lorsque la visibilité devient inférieure à quelle distance ?  
**b** - A 200 m.  
**c** - A 500 m.
5. Si je circule à vélo la nuit, les catadioptrés oranges sont-ils ...  
**y** - Conseillés ?  
**i** - Obligatoires ?
6. Si tu circules seul à pied le long d'une route sans trottoir, choisis-tu de marcher ...  
**c** - A droite de la chaussée ?  
**l** - A gauche de la chaussée ?
7. Au carrefour, le cycliste a-t-il plus souvent le bénéfice de la priorité ?  
**l** - Oui car il est un usager faible.  
**i** - Non, il doit agir comme un autre conducteur.
8. A pied, je dois emprunter le passage piéton, s'il est situé ...  
**s** - A moins de 30 m ?  
**y** - A moins de 50 m ?
9. Le soir, mon vélo doit être équipé ...  
**e** - D'un feu blanc à l'avant et un feu rouge à l'arrière ?  
**t** - D'un feu blanc à l'avant et d'un catadioptré rouge à l'arrière ?
10. A vélo, je peux emprunter un sens unique limité ?  
**e** - Oui toujours.  
**r** - Oui mais seulement si un panneau additionnel m'y autorise.

S	e										
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Recopie le mot mystère dans le conseil ci-dessous.

Il est indispensable de ..... les enfants à la sécurité routière.

R. C.

A renvoyer à la permanence APPER-Hainaut

Rue Wibault-Bouchart, 24B - 7620 BLEHARIES

Nom : ..... Prénom : .....

Nom et prénom de ton instituteur (trice) : .....

Adresse de ton école et ta classe : .....

.....

Tu joues SEUL(E) ou POUR TA CLASSE ? (entoure ta réponse)



## Lauréats de nos jeux-tests



Le 8 février, nous avons récompensé, par tirage au sort, une classe ayant participé à au moins un des jeux-concours de l'Apperiodique.

Il s'agit de la classe de 5<sup>ème</sup> année primaire de Madame Wendy POLLET de l'école libre de Bleton.

Chaque élève de cette classe a reçu un sac jaune fluo portant le logo de l'APPER-Hainaut.

Ces sacs, qui permettront aux enfants qui les portent d'être bien visibles, peuvent contenir soit la tenue de gymnastique ou de piscine, ou encore la boîte avec le repas.

## Résultats du Jeu-test n°113

### **BRAVO aux élèves de :**

3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années, de la classe de Madame Marie-Pierre Larcy,  
Ecole Saint-Charles  
Rue du Chauchoir, 33 à 7620 Wez-Velvain.

3<sup>ème</sup> année A, de la classe de Madame Huy,  
Ecole Saint-Michel  
Rue saint-Eleuthère, 168 à 7500 Tournai.

3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années, de la classe de Madame Catherine Castel  
Ecole Communale  
Rue de la Citadelle, 12 à 7350 Montroeuil/Haine.

5<sup>ème</sup> année A, de la classe de Madame Christine Décarpenterie  
Ecole Libre  
Rue de l'Eglise, 6 à 7618 Taintignies.

**Ces classes participeront  
au prochain tirage au sort**



Est une publication de l'APPER-HAINAUT  
4 parutions par an

### Siège social :

Rue Wibault-Bouchart, 24B  
7620 BLEHARIES  
[www.apper-ht.be](http://www.apper-ht.be)

### Editeur responsable :

Claude Grolet  
[claud.grolet@apper-ht.be](mailto:claud.grolet@apper-ht.be)

### Secrétariat et permanence :

Roxane Colinet  
Tél. : 069.34.67.24  
Courriel : [infos@apper-ht.be](mailto:infos@apper-ht.be)

### Rédaction :

Claude Grolet - Rédacteur en chef  
Roxane Colinet - Secrétariat  
Daniel Coppin - Finances  
Marie Delécluse - Publicités

### Ont contribué à la rédaction de ce numéro :

Roxane Colinet - Marie-Gastienne Masquelier

### Impression :

### RENDERS IMPRESSIONS

### Comptes bancaires :

ING - BE04 3750 6812 8031  
BNP Paribas Fortis - BE47 2750 5191 7980  
Belfius - BE27 0882 1637 6073  
CPH - BE18 1710 1000 7465

### Quelques heures de libre ?

#### L'APPER cherche des bénévoles

Pour faire face à nos engagements, nous recherchons de nouveaux bénévoles pouvant offrir quelques heures de leur temps, pour des ateliers de sécurité routière avec les enfants dans les écoles primaires.

Déplacements avec notre camionnette et repas du midi assuré.

#### Vous êtes intéressé(e) ...

Contactez le secrétariat au 069.34.67.24  
Par mail : [infos@apper-ht.be](mailto:infos@apper-ht.be)  
Visitez notre site : [www.apper-ht.be](http://www.apper-ht.be)

# Avec la sympathie de CBC Assurances

Pour connaître l'agent d'assurances CBC  
le plus proche de chez vous, appelez le  
0800 96 412 ou surfez sur [www.cbc.be](http://www.cbc.be)

CBC Assurances  
Société du groupe KBC

**CBC** Assurances  
www.cbc.be

Particuliers • Professionnels • Industrie



LA **TECHNIQUE**  
GROUPE TECHNORD



Des professionnels  
à votre service

**+32(0)69/25.73.25**

- Matériel électrique
- Projets d'éclairage
- Chauffage
- Chauffe-eau
- Domotique
- Parlo/vidéophonie

**rue de la Lys, 21 • 7500 Tournai (B)**  
A proximité des Bastions . Vaste parking.

**[www.latechnique.be](http://www.latechnique.be)**

# TAHON S.A.



## Produits pétroliers Charbons - Gaz Test citernes

Prés sous la Ville, 2 **7620 HOLLAIN**  
Tél. **069 444144**

# Auto-École Cathédrale

S.A.

DELHOUTE & FILS  
Agréée N° 2566

**Motos - Autos  
Poids lourds**



Rond point  
de l'Europe  
direction  
centre ville  
à 500 m

**Tél. 069/22 30 50**

35, Rue Saint-Jacques - 7500 TOURNAI

*Une équipe de professionnels,  
pour des formations de qualité !  
La sécurité routière, c'est notre métier*